



PLÉNIÈRE CICM DU 29.01.2018 : EN BREF

Après une procédure largement participative qui s'est déroulée fin 2017, la CICM s'est réunie pour la première fois de la législature dans sa nouvelle composition le lundi 29 janvier 2018.

Cette rencontre a été l'occasion pour les membres et leurs suppléant-e-s de faire connaissance, d'échanger sur leurs attentes, motivations et engagement dans la commission.

Outre les informations fournies sur le mandat, le rôle et le fonctionnement de la CICM, la séance a permis d'esquisser un nouveau bureau : D. Efyonayi, T. Facchinetti et S. Giovannoni, en tant qu'expert-e-s, siégeront aux côtés du président (R. Debély) et de la vice-présidente (B. Lembwadio-Kanyama) tandis que les représentant-e-s des collectivités migrantes se mettront d'accord dans un deuxième temps sur leur représentation dans cet organe.

La présidence a également invité les membres à faire des propositions quant aux groupes de travail qui pourront être mandatés durant l'année pour travailler sur des thématiques spécifiques. Certaines d'entre elles figurent dans le rapport de législature et notamment les recommandations qui seront prochainement adressées par le CICM au Conseil d'Etat et au Grand Conseil.